



Vente par correspondance litige retour d'article...

Par **dan89**, le **02/07/2011 à 18:30**

Bonjour, Ayant acheté un article par société internet Amazone, j'ai reçu cet article débité sur mon compte bancaire, mais a reception j'ai envoyé de multiples messages l'article n'étant pas conforme et en plus au bout de trois jours panne....

Aucune réponse au bout de trois semaines j'ai demandé l'intervention du service clien Amazone ...Ceux ci m'ont rembourser l'intégralité des sommes...Me disant qu'eux n'étaient qu'intermédiaire et que le vendeur n'avait pas respecter son obligation de répondre à mes messages (messages qui passaient par AMAZONE;

Le vendeur apparemment n'était pas d'accord après mon remboursement ce dernier me harcele me demande de retourner l'article....

J'ai fait la betise de retourner l'article mais par soucis d'économie je l'ai envoyer au tarifs normale et je n'ai pas de preuve du retour de cet article que puis je faire????

Amazone m'a dit que je n'étais pas obliger de retourner le dit article suite à leur garantie A à Z souscript par le vendeur...

Quels sont mes droits...?

Par **Domil**, le **02/07/2011 à 18:34**

Vous avez la charge du renvoi (c'est normal puisque vous ne vouliez pas de l'article) et donc en cas de litige (si le vendeur dit ne pas l'avoir reçu), vous aurez la charge de la preuve